



## LA MAISON DES LYCEENS (MDL)

La Maison Des Lycéens (MDL) du lycée Marcel Mezen est une association d'élèves à but non lucratif (loi 1901) qui a pour objet de promouvoir et de coordonner les activités extra scolaires des élèves se déroulant dans le lycée comme en extérieur.

Tous les élèves du lycée peuvent adhérer à l'association et participer à sa gestion. La cotisation (facultative) est de **10 euros** pour l'année.

Cependant l'adhésion à la MDL devient **obligatoire** dès que l'élève souhaite disposer d'un casier personnel (avec cadenas et clés fournies par la vie scolaire). L'adhésion permet également des réductions lors des sorties proposées.

### Les activités proposées aux élèves pour l'année 2021-2022 ont été :

#### Activités permanentes :

- Foyer des élèves (télévision, jeux vidéo, baby-foot, jeux de sociétés, films)
- cour du Lycée (ping-pong, baby-foot, foot (internes))

#### Activités hebdomadaires :

- en lien avec l'association **ZONE 61** tous les mardis les internes ont eu l'occasion de s'initier, au parkour, au graff, au break dance et au rap.

#### Activités ponctuelles (au moins une fois par périodes entre les vacances)

- avant chaque départ en vacances : organisation de soirée à thèmes
- sorties bowling, paintball, restaurant...

#### Achats effectués ces deux dernières années par la MDL

Achat vélos (mis à disposition pour les élèves ayant besoin de se déplacer pour chercher ou se rendre en stage), jeux de sociétés, jeux switch, cadenas (casiers), enceinte, platine vinyle, vinyles.

## BULLETIN ADHESION MAISON DES LYCEENS (MDL)

NOM : .....

PRENOM : .....

CLASSE : .....

Régime (externe, Demi-pensionnaire, interne) : .....

Je souhaite adhérer à la MDL pour l'année 2022-2023

Oui Non ( entourer votre choix )

Si oui joindre un règlement de 10 euros .

Je fais une demande de casier pour l'année 2022-2023

Oui Non ( entourer votre choix )

Une caution de 20 euros sera demandée à la rentrée, pour le casier, le cadenas et les clés qui sont fournis par la vie scolaire.

Nous rappelons que dans ce cas l'adhésion à la MDL est obligatoire.

Signature des responsables légaux :